

Préambule : note aux enseignants EPS

Voici un ensemble de documents permettant de mieux appréhender la notion de *projet pédagogique d'EPS* et la méthodologie pour le construire. Ce document concerne également les enseignants qui souhaitent réactualiser ou améliorer le projet EPS de leur établissement.

Ce dossier est composé de 3 documents :


1. Un **tableau synoptique**, qui met en évidence les éléments constitutifs incontournables d'un projet EPS ainsi que leurs interrelations.
2. Un **glossaire** qui explicite les différentes notions du tableau précédent.
3. Un **questionnaire de validation** qui permet à l'équipe de s'assurer de la présence de tous les éléments constitutifs nécessaires aux différentes étapes du projet.

Rappel de l'utilité du « Projet EPS » :

Chaque équipe EPS doit élaborer un projet d'EPS en cohérence avec les principaux axes du projet d'établissement. Issu d'un consensus, il assure la cohérence et l'unité de l'enseignement de l'EPS au sein de l'EPL, et reste un guide qui engage la responsabilité de chaque enseignant.

Outre son caractère institutionnel, le Projet EPS constitue un véritable outil qui permet d'organiser et d'optimiser l'enseignement de l'EPS dans l'établissement.

- *Il opérationnalise les programmes nationaux, définit et formalise la politique éducative de l'EPL en matière d'EPS.*
- *Il programme les différentes APSA, et décline les compétences attendues en fonction des caractéristiques des différents publics afin de leur offrir un temps d'apprentissage nécessaire et suffisant.*
- *Il propose un traitement didactique adapté à tous les apprenants (aptés, inaptés, handicapés, etc..), et regroupe les outils communs d'évaluation et de validation des acquis.*
- *Il précise les dispositifs particuliers et les formations complémentaires, qui doivent ou peuvent prolonger l'enseignement de l'EPS.*

 Nécessairement évolutif, le projet doit être régulièrement actualisé pour constituer une force de proposition et reste un élément indispensable qui affirme la place de l'EPS au sein de l'enseignement agricole.